

---

## **Situation actuelle de la répartition spatiale du fait urbain au Maghreb**

**Vanessa ROUSSEAU\***

---

Les Etats du Maghreb nord (Maroc, Algérie et Tunisie) ont une tradition citadine ancienne, mais, jusqu'à leur indépendance, nulle période n'avait connu de bouleversements aussi spectaculaires, aussi rapides et aussi visibles, que ceux apportés par l'urbanisation au cours des dernières décennies. C'est pourquoi, nous nous intéresserons tout particulièrement à la situation actuelle de la répartition spatiale du fait urbain.

Tout d'abord, nous observerons la répartition des agglomérations urbaines dans le territoire national et par rapport aux milieux, afin d'établir une typologie. Nous ferons également intervenir la notion de distance pour dégager les liens, les relations des villes avec l'espace à diverses échelles. Dans un second temps, nous analyserons les densités urbaines. Puis, nous comparons les densités urbaines aux densités globales afin d'établir des liens ou/et des disparités.

Les recensements nous ont servi de support pour les trois pays, la date commune retenue étant 1994, année de recensement au Maroc et en Tunisie ; pour l'Algérie, nous avons effectué une projection à partir du recensement de 1987, en tenant compte de la tendance démographique au cours de la période 1987-94. Dans notre étude, nous cherchons à saisir le phénomène urbain dans son sens le plus large, c'est pourquoi nous avons retenu les agglomérations urbaines supérieures à 2000 habitants, de façon à bien saisir la continuité des agglomérations d'un espace donné. Nous avons choisi d'intégrer, dans notre liste des agglomérations urbaines de 1994, les agglomérations algériennes reconnues comme semi-rurales en 1987 car elles présentaient des critères suffisants pour être qualifiées d'unités urbaines "potentielles". De plus, en considérant qu'entre 1987

---

\* Docteur en géographie, Université de Provence.

et 1994 ces agglomérations ont continué leur ascension, elles n'ont pu que renforcer leurs attributs urbains.

L'Algérie se démarque du reste avec 845 villes (et noyaux urbains), alors que le Maroc et la Tunisie en ont respectivement 283 et 295.

L'étude du semis urbain permet d'observer la répartition spatiale des agglomérations urbaines et d'informer sur l'état d'urbanisation du territoire. En faisant abstraction de la taille des agglomérations, elle permet d'avoir une approche plus neutre du fait urbain sur l'espace et ses milieux.

La carte n°1 fait apparaître une certaine homogénéité du fait urbain au Maroc alors que la concentration urbaine sur le littoral algérien et tunisien est prononcée, contrastant avec un intérieur clairsemé de villes.

En analysant le semis et sa répartition spatiale, nous pouvons aboutir à la typologie suivante :

- ensemble littoral et sub-littoral : un semis concentré.
- ensemble montagnes et steppes : un semis clairsemé.
- ensemble saharien : un semis ponctuel.

La densité du semis des agglomérations urbaines traduit l'intensité de l'urbanisation d'un territoire. Lorsqu'un semis est dense, les relations entre les agglomérations sont plus étroites et engendrent ainsi un réseau plus complexe, l'inverse se produit quand le semis est plus lâche.

Pour quantifier l'analyse du semis urbain, nous avons utilisé la méthode des distances moyennes. La distance moyenne est tributaire de la configuration et de la taille des entités spatiales car certaines ont de grandes étendues presque vides et d'autres sont surchargées de villes. Pour pallier cette distorsion, nous nous sommes référés à la typologie, détaillée ci-dessus, pour organiser le territoire en grands ensembles géographiques afin d'avoir une approche cohérente de ce fait.

Nous obtenons les trois ensembles suivants :

- ensemble littoral et sub-littoral.
- ensemble montagnes et steppes.
- ensemble saharien.

Ces grands ensembles géographiques dégagent une catégorie particulière de semis pour chacun d'entre eux. Ils vont permettre d'effectuer le calcul des distances moyennes entre les agglomérations urbaines de 1994.

Nous pourrions ainsi observer la densité du semis et son évolution sous des angles différents : par une approche nationale et par grands ensembles géographiques.



**Tableau n°1 : Distances moyennes et nombre d'agglomérations par grands ensembles géographiques du Maghreb en 1994.**

	Ensemble littoral et sub-littoral			Ensemble montagnes et steppes			Ensemble saharien			Ensemble du territoire		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Maroc	73 182	115	13	259 509	144	21	378 158	25	61	162 156	284	25
Algérie	65 229	519	6	231 867	244	15	2 038 565	82	79	2 335 661	845	26
Tunisie	21 223	112	7	54 025	127	10	86 908	56	20	710 849	295	12

**Source** : R.G.P.H. marocain et tunisien de 1994 ; Vanessa Rousseau 1999 et projection algérienne pour 1994 d'après le R.G.P.H. 1987 réalisée par mes soins.

A : superficie en km<sup>2</sup>.

B : nombre d'agglomérations urbaines (et infra-urbaines).

C : distance moyenne en km entre les agglomérations urbaines.

Les distances moyennes entre les villes tunisiennes et algériennes de l'ensemble littoral et sub-littoral sont similaires. Elles confirment l'importance du nombre d'agglomérations regroupées sur cet espace pour ces deux pays. Pour le Maroc, la distance est plus grande. En effet pour une superficie similaire, des ensembles littoraux du Maroc et de l'Algérie, la distance moyenne entre les agglomérations algériennes est de 6 km et de 13 km pour celles du Maroc. Or ces deux pays ont une population urbaine équivalente :

- 9 274 140 urbains marocains.

- 9 966 529 urbains algériens.

Ce fait s'explique par l'effet de « concentration numérique » du littoral marocain qui biaise le calcul des distances puisque l'agglomération urbaine est considérée comme un point et non comme une surface. 100 000 citadins peuvent aussi bien être regroupés dans une seule agglomération que répartis dans 10 agglomérations distinctes de 10 000 habitants chacune. Cela implique que le phénomène urbain se présente sous des formes différentes, et permet d'expliquer l'apparence moins concentrée que nous donne le semis marocain sur le littoral et sub-littoral.



La Tunisie est le pays où les distances sont les plus faibles. Deux facteurs en interaction sont à l'origine de ce résultat :

- sa superficie modeste qui est 4 fois moins importante que celle du Maroc et pas moins de 14 fois celle de l'Algérie ;
- son nombre conséquent d'agglomérations urbaines et infra-urbaines qui est équivalent à celui du Maroc.

A l'échelle nationale, le Maroc présente une homogénéité dans la répartition spatiale du semis, mais qui n'apparaît guère dans le calcul des distances au niveau des ensembles géographiques. De plus, si nous comparons l'Algérie au Maroc, cette dernière a un nombre d'agglomérations au *pro rata* de sa superficie, puisqu'à l'échelle du territoire, ils ont une distance moyenne similaire.

A présent, nous allons porter notre réflexion sur les densités urbaines. En utilisant le terme au pluriel, nous sous-entendons qu'elles sont différentes. Elles le sont, davantage à l'intérieur des territoires qu'entre les trois pays. Le tableau n°2 donne un aperçu de la densité à l'échelle nationale de la population urbaine et de la population globale.

**Tableau n°2 : Densités urbaines et globales par pays en 1994**

	Superficie km <sup>2</sup>	urbains 1994	Population globale 1994	Densité urbaine	Densité globale
<b>Maroc</b>	710 849	13 374 363	26 082 437	19 urb./km <sup>2</sup>	37 hab./km <sup>2</sup>
<b>Algérie</b>	2 335 661	17 039 213	27 783 762	7 urb./km <sup>2</sup>	12 hab./km <sup>2</sup>
<b>Tunisie</b>	162 156	5 504 961	8 784 744	34 urb./km <sup>2</sup>	54 hab./km <sup>2</sup>

**Sources** : R.G.P.H marocain et tunisien de 1994, Vanessa Rousseaux 1999.

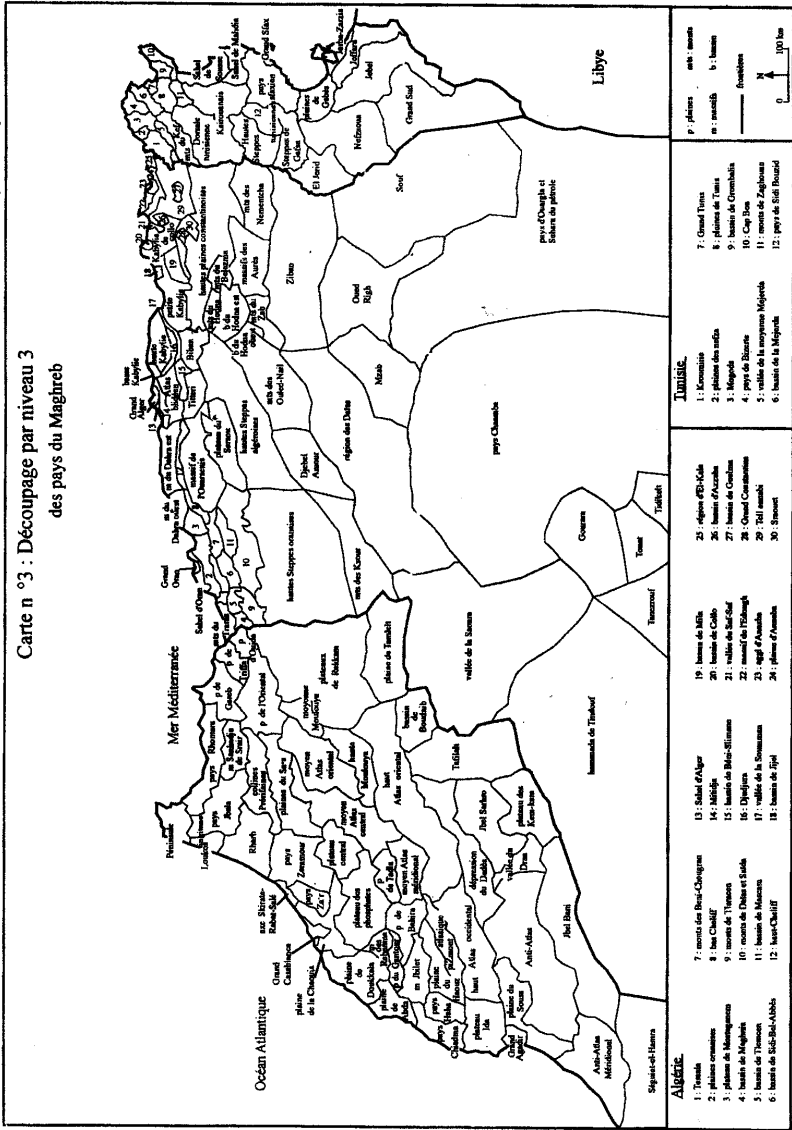
Projection 1994 pour l'Algérie effectuée par mes soins d'après le R.G.P.H de 1987.

La Tunisie apparaît comme un pays de forte densité urbaine, le Maroc moins, l'Algérie encore moins.

Les trois pays ont des superficies très différentes et la densité à cette échelle n'a pas de signification réelle puisqu'une partie de leur espace appartient au domaine saharien. C'est pourquoi, nous avons choisi de traiter le peuplement de ces pays du Maghreb en réalisant une carte par micro-région pour dégager les diversités sous-entendues. Le découpage retenu ne s'appuie pas sur le maillage territorial des trois pays, mais sur un découpage que nous avons élaboré avec des critères personnels car il apporte des réponses plus proches de la réalité géographique. Il repose sur les critères suivants :

Insaniyat, n°13, janvier-avril 2001

Carte n°3 : Découpage par niveau 3 des pays du Maghreb



Algérie		Tunisie	
1 : Tunisie	19 : basses de Béja	1 : Kouneïne	7 : Grand Tunis
2 : plaines orientales	20 : basses de Gafsa	2 : plaines du nord	8 : al-Jadid de Tunis
3 : plaines de M'Elmoudjah	21 : vallées du Sud-Sud	3 : Médjez	9 : basses de Grombalia
4 : basses de M'Elmoudjah	22 : massif du Fichtouch	4 : pays de Bizane	10 : Cap Sidi
5 : basses de Tlemcen	23 : aggl d'Annaba	5 : vallées de la moyenne Médjez	11 : moyen de Zaghwan
6 : basses de Sétif-Bou-Aziz	24 : plaines d'Annaba	6 : basses de la Médjez	12 : pays de Sidi Bouadjid
7 : massif des Beni-Cherguen	25 : aggl d'Orléans		
8 : bas Cheliff	26 : basses de Constantine		
9 : massif de Tlemcen	27 : basses de Constantine		
10 : massif de Chénoua et Saida	28 : Grand Constantine		
11 : basses de Mascara	29 : 700 ans		
12 : haut-Cheliff	30 : Street		

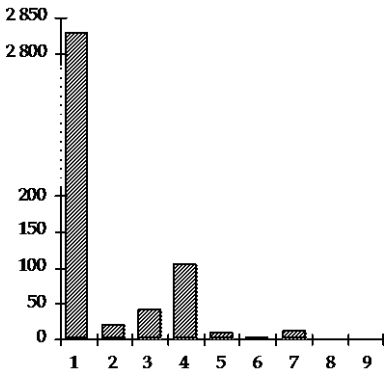
Source: BOUSSEBAÏE, 1998

- ce découpage micro-régional est construit sur la notion d'espaces homogènes, vus comme tel par le chercheur, mais aussi par la population (espace vécu). Les entités spatiales obtenues sont homogènes par leur : topographie (montagne, bassin), plaines de Tunis, massif de l'Ouarsenis...
- système de cultures (steppe, système intensif) : plaines de la Chaouia, Hautes steppes oranaises...
- appartenance à une forte collectivité: pays Zemmour, pays Jbala...
- emprise directe et exclusive d'une grande agglomération : Grand Sfax, Grand Annaba...

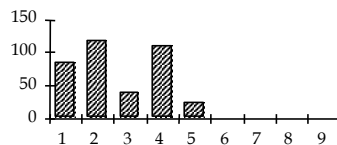
Ces espaces homogènes, qui au départ permettent de dégager des entités aux caractéristiques propres, donnent au final un découpage par niveau 3 composé d'entités spécifiques qui peuvent être très contrastées.

Les valeurs des densités urbaines sont explicites (Cf. Carte n°4), leur intensité diminue en suivant le gradient littoral/intérieur du territoire. Cependant l'orientation du gradient diffère pour chaque pays. D'autre part, l'intensité des densités urbaines algériennes décroît plus rapidement à l'ouest qu'à l'est. Pour préciser ces faits, nous avons élaboré 4 transects, implantés sur quatre espaces du Maghreb, et qui se traduisent par les graphes suivants.

**Graphique n°1 : Transects concernant les densités urbaines.**

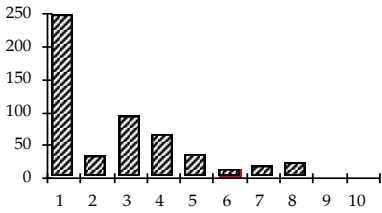


gradient vers le sud/est  
Maroc (n°1)

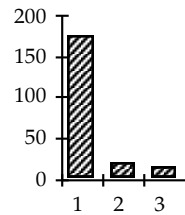


gradient vers le sud  
Algérie de l'ouest (n°2)





gradient vers le sud  
Algérie de l'est (n°3)



gradient vers l'ouest  
Tunisie (n°4)

Ordonnée : densités d'urbains par km<sup>2</sup>  
Abscisse : entités spatiales

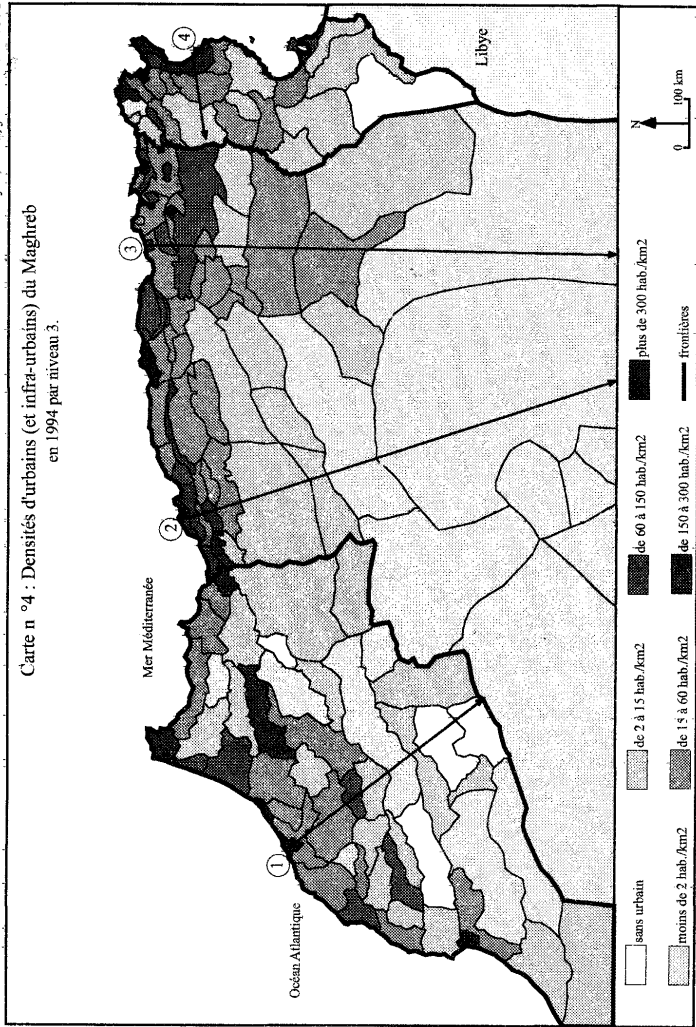
En affinant notre analyse, nous constatons de nombreuses irrégularités à l'intérieur de cette tendance générale.

Les entités spatiales comprenant les grandes métropoles régionales (Fès, Constantine, Sfax...) se démarquent des autres car elles concentrent la majorité de la population vivant dans ces espaces et laissent présager des taux d'urbanisation élevés. Ces villes sont très attractives car elles offrent de nombreux services, des emplois, de meilleures conditions de vie. Leur localisation dispersée donne un aspect de mosaïque à cette zone littorale, au sens large où les contrastes sont visibles. A l'intérieur du territoire, nous notons que certaines zones sont restées entièrement rurales comme le grand sud tunisien, le Jbel Sarho... Ces espaces sahariens et montagneux n'ont pas encore été atteints par le fait urbain.

En comparant la carte des densités de population globale (Cf. Carte n°5) et celle des densités d'urbains (Cf. Carte n°4) nous remarquons qu'il y a de fortes corrélations dans la répartition des densités, mais celle de la population globale est plus régulière puisqu'elle obéit à des gradients plus marqués. En Tunisie, la densité diminue du nord au sud mais également d'est en ouest. Le peuplement algérien a tendance à s'atténuer du nord au sud, moins rapidement à l'est qu'à l'ouest des hautes steppes. Cette régularité est moins marquée pour le Maroc bien qu'un gradient soit présent du littoral (atlantique et méditerranéen) vers l'intérieur du pays.

Contrairement à ce que nous pourrions penser, les entités les plus fortement peuplées ne sont pas obligatoirement celles qui possèdent les densités d'urbains les plus élevées. Ceci est notamment le cas pour les entités situées au nord/ouest du Maroc (pays Jbala, massif Sanhadja de Sraïr...) fortement peuplées, mais qui ont des densités d'urbains faibles. Les densités globales élevées de certains espaces ne se justifient ni par des conditions naturelles, ni des circonstances sociales ou économiques.

Carte n°4 : Densités d'urbains (et infra-urbains) du Maghreb en 1994 par niveau 3.

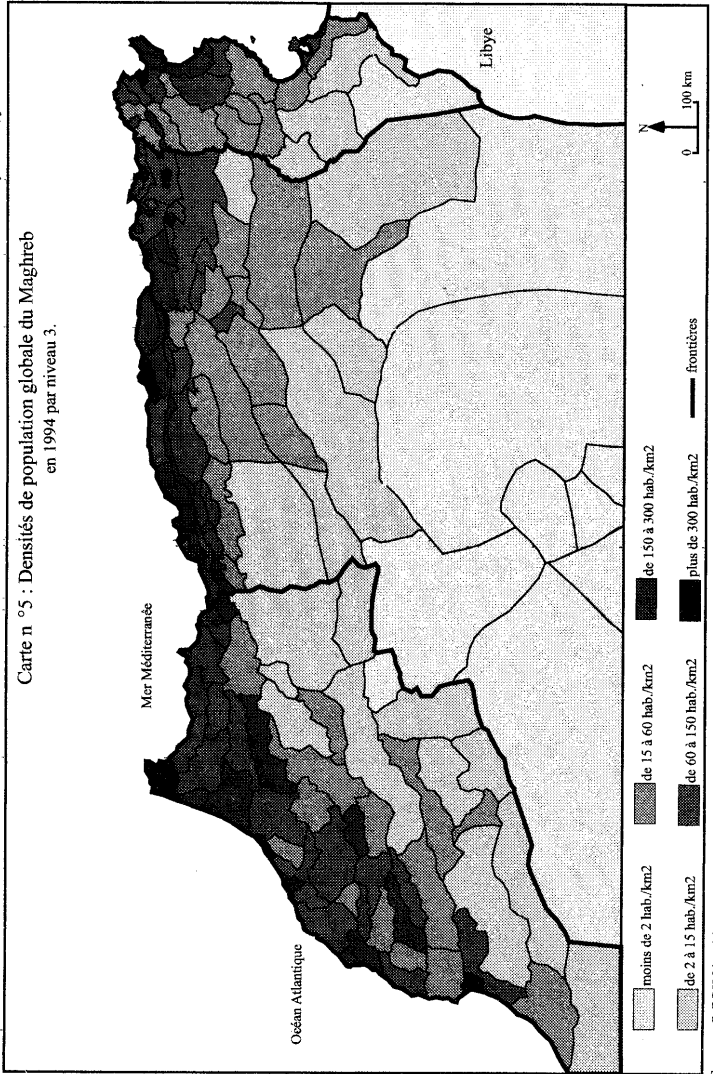


Source: INSERSTAT/98

Sources : R.G.P.H 94 tunisien  
R.G.P.H 94 marocain  
Projection 1994 pour l'Algérie effectuée par nos soins d'après le R.G.P.H 1987

Insaniyat, n°13, janvier-avril 2001

Carte n°5 : Densités de population globale du Maghreb en 1994 par niveau 3.



Sources : R.G.P.H 94 tunisien  
R.G.P.H 94 marocain  
Projection 1994 pour l'Algérie effectuée par nos soins d'après le R.G.P.H 1987  
Version 00/05/2001, 1998

Certaines populations comme celles du Rif ont une origine ancienne (15<sup>ème</sup> siècle). La grande Kabylie est l'exemple type de la montagne refuge. Elle fait partie des peuples berbères de montagne réfugiés contre les invasions arabes. Ce sont des paysans pratiquant une agriculture souvent minutieuse mais pauvre et peu diversifiée, suscitant des travaux de compléments car elle rapporte peu. Leurs densités élevées s'expliquent également par le fait qu'elles ont été épargnées par les grandes épidémies dont était victime le milieu urbain. Sans oublier leur cohésion sociale et leur éthique rigoureuse qui ont favorisé leur maintien. Mais il nous faudra expliquer pourquoi elles se sont peu urbanisées.

Cette répartition de la population globale est liée en partie aux conditions naturelles. En effet, la plaine de la Mitidja, bien arrosée et fertile, est plus propice aux cultures que les Hautes plaines steppiques de l'Oranie. La région tellienne et les plaines atlantiques possèdent des conditions bio-climatiques favorables et concentrent l'essentiel de l'appareil de production. Mais les facteurs historiques et économiques sont primordiaux pour expliquer la localisation notamment de la population urbaine. La population se fixe là où elle peut disposer de facteurs lui permettant de répondre à ses attentes : un logement, un emploi, des services (école, hôpital...) et c'est généralement à proximité des voies maritimes qu'elles sont concentrées. Un héritage qui perdurent encore aujourd'hui pour les trois pays maghrébins et qui est difficile à modifier.

Depuis l'Indépendance, le phénomène urbain a connu une ampleur inégalée et a acquis ses propres caractéristiques. D'autre part, le processus cumulatif du fait urbain sur la zone littorale, présenté par les trois pays du Maghreb, est révélateur de politiques qui n'ont pu inverser, ou partiellement seulement, les tendances fondamentales du mode d'organisation de l'espace, commandées par des impulsions externes. Leur état d'urbanisation des territoires révèle des différences non seulement au niveau quantitatif mais également qualitatif ; et malgré ces disparités, ils possèdent de nombreux facteurs explicatifs communs. Après ce constat de la situation actuelle de la répartition spatiale du fait urbain dans ces trois pays maghrébins, nous pouvons nous interroger sur la durabilité de l'intensité de ce phénomène et si le Maroc continuera à se distinguer par rapport à ses voisins ou s'il parviendra à atténuer ses différences.

## **Bibliographie**

Belhedi, Amor : L'organisation de l'espace en Tunisie, production et reproduction de l'espace.- Tunis, Faculté des sciences humaines et sociales, Tunis I, 1992.- 270 p.

Cote, Marc : L'Algérie ou l'espace retourné.- Paris, Flammarion, 1988.- 362 p.

Direction de la statistique, Recensement 1994, population légale.- Rabat, 1995.- 308 p.

Escallier, Robert : Citadins et espaces urbains au Maroc.- Centre d'études et de recherches URBAMA, (Fascicule n°9), 1984.- 220 p.

Moriconi-Ebrard, François : L'urbanisation du monde depuis 1950.- Paris, Anthropos, (Collection Villes),1993.- 372 p. O.N.S, Recensement général de la population et de l'habitat 1987, résultats par agglomérations (Collection Statistiques n°13).- Alger, 1989.- 228 p.

Institut national de la statistique, Recensement général de la population et de l'habitat du 20 Avril 1994 (Fascicule 1 : principales caractéristiques démographiques de la population).- Tunis, 1995.- 65 p.